

COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE LA FACULTE DE LETTRES, LANGUES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES DU 2 AVRIL 1997

Mme DION, Conservateur de la Médiathèque, Bibliothèque Municipale de Valenciennes et Présidente de ce Conseil, est excusée.

Etaiient présents :

Collège A : J.C. HERBIN - J. HERRERAS - H. HORLING - J. VAILLANT
JP. GIUSTO (arrivé à 19h00)

Collège B : M. BEN BARKA - E. BONNET - M. LANNOY - N. LEMARCHAND -
D. MASSEAU - G. NATUREL - P. PETIT
S. GOUAZE (arrivé à 19h00)

Collège AITOS : H. LAGADU.

Collège Etudiants : S. FLAMENT - Carmen GOMEZ - Cécile GOMEZ - K. LALLART -
K. RUAULT.

Collège des Personnalités
Extérieures : A. DEBIENNE

Invités : J. BERNET- N. CLEUET - M. HAMROUN - P. HENNINGER
R. VANCEULEBROECK

Ont donné pouvoir :

Collège A :	G. GAYOT	à	J. HERRERAS
	JP. GIUSTO	à	JC. HERBIN
	J. HOUGHTON	à	JC. HERBIN
Collège B :	S. GOUAZE	à	M. BEN BARKA
Collège AITOS :	P. BOUVAR	à	H. LAGADU
Collège des Personnalités Extérieures :	A. DELMOTTE	à	A. DEBIENNE
	MP. DION	à	A. DEBIENNE
Absent et excusé :	JP. DARRAS		

M. VAILLANT, Directeur de la Faculté, ouvre la séance en abordant les différents points de l'ordre du jour.

1) Approbation du compte rendu du Conseil de Faculté du 14/11/96.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Informations du Directeur :

M. VAILLANT informe le Conseil que l'extension du bâtiment Lettres est prévue officiellement., ce qui permettra :

- de revoir la gestion des salles de cours, des bureaux, des salles de bibliothèque, des laboratoires de langues, de la salle informatique,
- de prévoir l'aménagement de salles de cours de géographie et d'une salle pour les colloques (petit hémicycle).

- La ligne de tramway (prévue pour 2001), dont le tracé est encore à l'étude, devrait desservir le campus du Mont Houy : M. VAILLANT a fait remarquer que le bâtiment Matisse était exclu de ce tracé prévisionnel.

- En matière de budget pour l'an prochain, la perspective est à la baisse en raison des ratios utilisés par le Ministère. Cette année, une baisse des effectifs étudiants a été sensible au sein de la FLLASH. La règle adoptée pour la prochaine rentrée sera de restreindre le nombre de groupes de T.D. afin de limiter les dépenses occasionnées par les heures complémentaires d'enseignement.

- Pour ce qui est des primes pédagogiques et administratives, de nouvelles mesures ont été adoptées lors de la dernière réunion de bureau de la FLLASH. La prime d'encadrement de maîtrise a été supprimée et le cumul de primes est impossible. M. l'Agent Comptable invite à la plus grande prudence dans ce domaine.

M. HERBIN soulève la question de la prime pour l'encadrement en D.E.A. et Agrégation.

M. VAILLANT répond que cette rétribution correspond à la prime d'encadrement doctoral.

2) D.B.M. - Subventions

M. VAILLANT présente la D.B.M. comme étant une D.B.M. de report.

La rubrique "politique documentaire" est prévue pour la Faculté et non pour la Bibliothèque Universitaire.

La rubrique "équipement" recouvre les besoins en matériel pour l'audiovisuel et l'informatique.

En matière de tutorat d'accueil, il s'agit du financement du tutorat mis en place à la rentrée 1996.

La D.B.M. présentée est votée à l'unanimité.

L'attribution d'une subvention de 400 F à l'Institut SANGNIER (achat d'ouvrages) est votée à l'unanimité.

3) Habilitations

Dans le cadre du prochain plan quadriennal (1998-2001), il est prévu de demander un certain nombre de nouvelles formations. Il est envisagé, par exemple, de demander 2 nouvelles habilitations : licence lettres classiques et licence arts plastiques.

M. HERRERAS informe qu'il a des contacts avec d'autres universités pour le D.E.A. d'espagnol ; contacts qui ne pourront être concrétisés que si on obtient la création de la maîtrise.

M. BONNET fait part de projets quant à l'éventuelle création d'un DEUST en Arts et Nouvelles Technologies et celle d'un D.E.A. en Arts Plastiques en cohabilitation avec Paris I.

M. VAILLANT indique qu'en matière de D.E.A. la question relève du plan quadriennal axé sur la recherche.

4) La réforme du DEUG et le tutorat

M. VAILLANT informe que la Faculté ne s'engage pas dans la réforme à la rentrée 1997-98. Le principe de la semestrialisation est déjà appliqué au sein de la FLLASH. La réforme prévoit l'évaluation des enseignements. M. VAILLANT propose que cette évaluation se fasse en réunions de départements lors de rencontres entre enseignants et étudiants.

Le tutorat d'accueil a été mis en place dès la rentrée 1996 et le tutorat d'accompagnement a débuté en avril 1997. Des étudiants de licence ou maîtrise assurent ces séances et sont rétribués à raison de 1 000 F par mois pour 10 heures de tutorat. Le tutorat d'accompagnement est, cette année, essentiellement axé sur la méthodologie des examens.

Les responsables enseignants pour le tutorat sont :

- département Lettres : M. HERBIN
- département Histoire : M. BERNET
- département LEA : M. GOUAZE
- département Anglais : M. DEMORY
- département Allemand : Mme HERBET

Les étudiants de 1ère année séduits par les séances de tutorat sont peu nombreux : de l'ordre de 3 à 4%, cela correspond à la moyenne nationale.

Une étudiante fait remarquer que les 1ères années s'adressent spontanément aux associations d'étudiants pour demander des informations.

Une réunion de coordination est à prévoir pour faire le bilan, démarrer plus tôt la campagne de recrutement des tuteurs (en juillet) et insister sur leur formation (en septembre).

Les tuteurs seraient ainsi présentés lors des réunions de rentrée. M. BERNET évoque la formule du tutorat sous forme de permanences à des jours et horaires précis plutôt que des séances informelles.

5) Règlement des examens

Le règlement des examens doit être appliqué. Il est rappelé que le jury est souverain et qu'il n'y a pas de recours possible auprès du directeur de la faculté. Seul le président de jury peut modifier un procès-verbal d'examen dans la limite de 2 mois après la proclamation des résultats.

Il est rappelé que la compensation est envisagée lorsque l'étudiant a obtenu une note supérieure ou égale à 10 de moyenne générale sur l'ensemble de l'année et au moins 2 modules avec une note supérieure ou égale à 8 de moyenne par module. La tâche n'est pas aisée pour le jury de module qui manque d'une vue d'ensemble pour se prononcer. Le jury n'a pas obligation d'opter pour la compensation lorsque l'étudiant présente des modules à compenser sur plusieurs années.

Dans tous les cas, l'égalité de traitement doit être appliquée. Mme CLEUET fait remarquer que peu d'étudiants viennent retirer leur relevé de modules.

6) Modifications des maquettes

Il est indiqué que les modifications des guides des études de DEUG sont à transmettre pour le 16 mai 1997 afin que les secrétariats pédagogiques puissent en assurer l'édition pour que ces guides soient disponibles dès les inscriptions, en juillet. Les emplois du temps des enseignants sont demandés pour le 24 mai 1997.

A la demande de M. BERNET qui souhaite augmenter le volume horaire d'enseignement en Histoire Contemporaine en 1ère année, M. VAILLANT rappelle que toute augmentation horaire doit être soumise à l'accord préalable de la direction de la Faculté car il s'agit de respecter la maquette de l'arrêté.

Mme LEMARCHAND souhaiterait :

- que l'option de géographie de 1ère année puisse passer en 2ème année,
- en licence d'histoire, l'option géographie puisse passer à 1h30 de CM et 1h30 de TD, au lieu de 2h00 CM et 1h00 TD actuellement.

M. VAILLANT indique que ces légères modifications peuvent être envisagées.

M. HERBIN demande si l'option langue grecque pourrait être envisagée en licence et serait commune en histoire et en lettres. Il est demandé à M. HERBIN de préparer par écrit cette question pour le prochain Conseil.

M. VAILLANT précise qu'à l'avenir toutes les modifications de maquettes ou de groupes envisagées seront à formuler par écrit à la Direction avant la date du Conseil.

7) Calendrier 1997-1998

Mme CLEUET pose le problème de la 2ème session d'examens. M. VAILLANT souligne que l'enjambement ne permet pas la suppression de la 2ème session. La Présidence est plutôt favorable à la suppression de la 2ème session d'examens mais rien ne sera imposé. M. NATUREL fait remarquer qu'il est important de maintenir cette 2ème session car un certain nombre d'étudiants y obtiennent des résultats.

8) Questions diverses

Différents colloques sont prévus dans les prochains mois :

- octobre 1997 : colloque linguistique française
- novembre 1997 : colloque France - Japon
- décembre 1997 : colloque Théâtre et colloque organisé chez les anglicistes
- mars 1998 : colloque organisé par les historiens
- mai 1998 : colloque organisé par le CRESLE

M. VAILLANT demande qu'un calendrier précis des colloques soit établi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.